

Projet de Loi de Finances (PLF) 2022 : volet emplois

La Direction confirme donc ce sont **1506 emplois supprimés** (-1600 emplois supprimés + 94 emplois liés au transferts de taxes douanières).

Localement, la DDFIP 34 va absorber 43 suppressions : **+1 IP, -1 Idiv HC, +1 Idiv CN, -4 A, -18 B, -22 C**

24 suppressions sont fléchées (« imposées ») par Bercy. La répartition est la suivante :

SERVICES	A	B	C	Total	Observations
SIE Millénaire		-1		-1	Contribution antennes SIE de Nîmes + Centre De Contact des Professionnels + Pôles nationaux de la fiscalité professionnelle
SIE Ouest Hérault		-1		-1	
SIE Est Hérault		-1		-1	
SIE Coeur d'Hérault Littoral		-1		-1	
SIE Mosson			-1	-1	
Direction	-1				Relocalisation SIE (compensée par NRP)
CDC relais		-3	-1	-4	Relocalisation : fin des CDC relais
CGF			-1	-1	Réforme territoriale Dépense : transfert de charges des comptables assignataires des dépenses du bloc 2 et 3 vers les comptables assignataires du bloc 1, transfert d'activité du service dépense de la DDFIP34 vers la DRFIP31.
SLR		-2	-1	-3	Au titre de la DSN : + 1B Au titre du transfert d'assignations : -3B et -1C Solde : -2B et - 1C
Bdv 1	-1			-1	Modernisation des process, data manning
PCRP Montpellier	-1	-1		-2	Constitution des pôles nationaux d'appui CSP
PCE Montpellier	-1	-1		-2	Modernisation des process, data manning
SPF/E Montpellier		-2	-2	-4	Relocalisation : SAPF
SPF Béziers			-1	-1	Relocalisation : SAPF
Total	-4	-13	-7	-24	

Pour distribuer les **19 autres suppressions d'emplois**, la DDFIP 34 a retenu comme critères notamment : la taille des postes, la situation des services, limiter l'impact en répartissant les suppressions entre les services de Direction et du réseau ou ne pas impacter les services ayant déjà fait l'objet de suppression en 2021. La Direction a **décidé** la répartition suivante :

SERVICES	IP	Idiv HC	Idiv CN	A	B	C	Total
Direction	1						1
Direction- BIL					-1		-1
Direction-Dépense et comptabilité de la dépense					-1	-1	-2
Centre De Contact		-1	1				0
Centre De Contact Relais					-3	-1	-4
CSRH						-1	-1
Sous Total Direction	1	-1	1		-5	-3	-7

SERVICES	IP	Idiv HC	Idiv CN	A	B	C	Total
SIP Ouest Hérault						-1	-1
SIP Cœur Hérault						-1	-1
SIP Millénaire						-1	-1
SIP Mosson						-1	-1
SIP Est Hérault						-1	-1
SIP Littoral						-1	-1
SGC Métropole						-1	-1
SGC Littoral						-1	-1
SGC Est Hérault						-1	-1
SGC Ouest Hérault- site St Pons						-1	-1
Paierie Départementale						-1	-1
Services communs Chaptal/Apollo						-1	-1
Sous Total hors Direction						-12	-12
Total	1	-1	1		-5	-15	-19

Par ailleurs, la Direction du 34 a décidé d'opérer des **redéploiements locaux** :

- Au sein du SGC Est Hérault, ajout d'1 emploi B et prélèvement d'1 emploi C afin de se rapprocher de la réalité du mouvement NRP au 01/01/2022 ;
- Au sein du SIP Littoral, ajouter de 3 emplois B et prélèvement de 3 emplois C afin de se rapprocher de la réalité du mouvement NRP au 01/01/2022 ;
- Transfert d'1 emploi de catégorie B du SGC Ouest Hérault (site de Saint-Pons-de-Thomières) vers l'antenne de Lamalou-les-Bains ;
- Suite au déménagement des services de Chaptal sur le site Apollo, transfert 1 emploi d'AST dans le cadre de la centralisation du courrier en direction ;
- Au sein des services communs de Sète, il est proposé, en adéquation avec le mouvement NRP au 01/01/22, de transformer un emploi de catégorie B en emploi de catégorie C.
- échange entre la BDV 3 et la BDV4 du niveau d'emploi des chefs de brigade (IP/IDIV CN) ;
- transformation d'un emploi d'Idiv CN expert en emploi d'Idiv HC expert au PNSR (sous réserve de l'accord de la DG) ;
- dans les SIPE, les emplois de CDS étaient fléchés SIE. Il convient donc de flécher SIP l'emploi de CDS du SIPE Cœur d'Hérault compte tenu de sa transformation en SIP au 01/01/2022 ;
- transfert sur la ligne direction d'un des deux emplois de niveau Idiv CN du PCE de Montpellier.

BILAN DE COMPÉTENCES



**Merci la Direction Générale et la Direction Locale 34 de nous aider à bien commencer cette nouvelle année 2022...
Hors de question de siéger à ce CTL qui nous enterre un peu plus !!!**

*Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter.
Vos élus en CTL CGT FINANCES PUBLIQUES 34*